

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Van Elewyck, 14 novembre 1863

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888) ; Vigerie, A.

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[André, Eugène \(1836-\)](#) est cité(e) dans cette lettre
[Van Elewyck \[Bruxelles\]](#) est destinataire de cette lettre
[Vigerie, A.](#) est auteur(e) de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (4)

Collation1 p. (429r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888) ; Vigerie, A, Jean-Baptiste André Godin à monsieur Van Elewyck, 14 novembre 1863, consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/29921>

Copier

Présentation

Auteur·e

- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)
- [Vigerie, A.](#)

Date de rédaction [14 novembre 1863](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Van Elewyck \[Bruxelles\]](#)

Lieu de destination 16, rue de l'Etuve, Bruxelles (Belgique)

Description

Résumé Godin explique à Van Elewyck que le retour de son mandat impayé l'a contraint à prendre à son égard des mesures que monsieur André lui a communiquées. Van Elewyck ne sera livré qu'en payant au comptant ; Godin lui demande de régler les 3 000 F qu'il lui doit.

Notes

- Une numérotation manuscrite est copiée dans la marge du folio : « "/" ».
- Le courrier est signé Vigerie par procuration de Godin-Lemaire.

Mots-clés

[Appareils de chauffage](#), [Distribution des produits](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Personnes citées [André, Eugène \(1836-\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom André, Eugène (1836-)

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Activité

- Industrie (grande)
- Patron/Patronne

Biographie Directeur d'usine, né en 1836 à Étain (Meuse). Il prend la suite d'[Alexandre Brullé](#) à la direction de l'usine Godin-Lemaire de Laeken (Belgique) de 1863 à 1875. Il est ensuite l'un des directeurs de l'usine du Familistère de Guise. Simple participant dans l'Association coopérative du capital et du travail, il n'habite pas au Palais social en raison de l'état de santé de son épouse. Eugène François André est signataire d'une « Pétition demandant une sanction à la loi du 21 mars 1884 sur les Syndicats ouvriers, et par cette sanction un remède aux crises du travail ». Il est mentionné comme directeur d'usine lors du décès de sa soeur, Louise-Philippine, à Guise en 1887.

NomVan Elewyck [Bruxelles]

GenreHomme

Pays d'origineBelgique

ActivitéCommerce

BiographieCommerçant à Bruxelles (Belgique) dans la seconde moitié du XIXe siècle, distributeur des marchandises des Fonderies et manufactures Godin-Lemaire. Il réside au 10, rue de l'Étuve en 1863.

NomVigerie, A.

GenreHomme

Pays d'origineFrance

ActivitéEmployé/Employée

BiographieComptable employé à Guise par les Fonderies et manufactures Godin-Lemaire de 1862 à 1865. Godin le désigne comme son « principal employé » en 1863. L'épouse de A. Vigerie s'occupe de l'aménagement de la première salle d'asile du Familistère de Guise. De mars 1864 à mars 1865, Godin correspond avec lui en expédiant son courrier à Amsterdam (Pays-Bas).

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/07/2022

Dernière modification le 18/10/2023

Wide 14 North. 1863

四〇九

Monsieur Van Elverys —
16 Rue de l'Ourse
Bruxelles

J'ai l'honneur de répondre à ce que vous me demandez dans votre Lettre. Je vous avoue que je n'ai pas fait prendre les déterminations que vous m'avez données à communiquer. Les raisons que vous me donnez sont admises par moi, mais ma prudence m'oblige jusqu'à plus ample informé à n'autoriser qu'un certain chiffre et non au comptant. La façon dont vous acquitterez la dette dépendra des factures que je me levé à ce jour et qui dépassent 3000 francs, si je le désire, je maintiendrai un état que l'incident qui nous occupe a seul interrompu et que je serai heureux de rétablir.

grâz, monsieur, mes saluts empressés
de son de l'ordre de l'empereur

88 Higeri